

M A I R I E
D E
L O N S - L E - S A U N I E R

CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT

D U J U R A



IA/SM

Arrêté P.2020-020

Objet :

DÉLÉGATION DE FONCTIONS

à Madame Emilie GOUGEON



Le Maire de la Ville de Lons-le-Saunier

- VU les articles L 2122-18 et L 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confèrent au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions sous sa surveillance et sa responsabilité,
- VU la séance du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020 au cours de laquelle le nombre des Adjointes au Maire a été fixé à 9 et il a été procédé à l'installation de **Madame Emilie GOUGEON**, Adjointe,

ARRÊTE :

Article 1 : Il est donné délégation de fonctions à **Madame Emilie GOUGEON**, Adjointe chargée de la Vie Culturelle, l'Education Populaire et la Jeunesse.

Article 2 : Madame **Emilie GOUGEON** aura pour charge l'ensemble des questions se rapportant aux secteurs considérés, pour lesquels elle aura délégation de signature. Elle co-animera le Groupe de Travail « Vie Associative – Animations – Communication – Manifestations Sportives – Politiques Culturelles – Relations Partenariales » Elle sera chargée des questions relatives aux structures culturelles, à leurs animations et aux relations avec les occupants (Bœuf sur le Toit, Musée d'Archéologie, Musée des Beaux Arts, Musée Rouget de Lisle, Espace Mouillères...).

Article 3 : Madame **Emilie GOUGEON** participera, en tant que titulaire, aux réunions du Conseil Exécutif.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée, affiché en Mairie et publié au Recueil des Actes Administratifs. En outre, une ampliation sera adressée à Monsieur le Comptable Public.

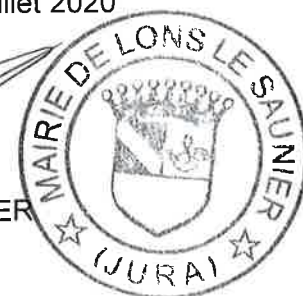
Signature :

Paraphe :

Lons-le-Saunier, le 6 juillet 2020

Le Maire,

Jean-Yves RAVIER



PRÉFECTURE DU JURA
REÇU LE :

- 4 AOUT 2020

Loi du 2 Mars 1982